



Briey, die nur 3.500 Einwohner zählt, erklärt sich durch die große Bevölkerungsdichte des Eisenerzbeckens und die freundschaftlichen Beziehungen zwischen den Autoren des Projektes. In seiner Antwort an den Bürgermeister im Jahre 1950, meint Le Corbusier die Gelegenheit gefunden zu haben, an diesem, mitten im Wald gelegenen Ort, die unwiderstehliche Bedeutung seiner Theorien beweisen zu können.

1955 ist die Planung beendet. Die Bauarbeiten dauern von März 1959 bis November 1960. Le Corbusier wird von dem ausführenden Architekten Wogensky unterstützt. Das Bauwerk ist 110 Meter lang, 19 breit und 51 hoch. Die "cité", die 30 km im Umkreis sichtbar ist, kann 2.000 Personen aufnehmen. Zwei Aufzüge bedienen die 17 Stockwerke und die 6 "inneren Straßen", die zu 339 Wohnungen führen. Die geschickt ineinander verschachtelten Wohnungen verfügen alle über eine Loggia und ihre Ost-Westorientierung ermöglicht den ganzen Tag über einen natürlichen Lichteinfall.

Leider wird das ursprüngliche Projekt gestutzt. 1958 wird das Budget eingeschränkt und die gemeinnützigen Einrichtungen wie Theater, Schule, Geschäftszentrum an denen Architekt Pingusson arbeiten sollte, werden nicht ausgeführt. So bleibt die Wohneinheit isoliert, was ihr letztendlich schadet. Die Krise in der Eisenindustrie bringt mit sich, daß sie sich in den siebziger Jahren

allmählich entleert bis sie 1984 schließlich zugemauert wird.

Nun setzt eine von der Stadtverwaltung unterstützte Rettungs- und Renovierungsaktion ein, die 1987 Gestalt annimmt. 1988 wird eine Schule für Krankenschwestern eröffnet. 1990 erwirbt die Vereinigung "La Première Rue", die sich aus Architekten, Künstlern und Kunstkritikern zusammensetzt, 34 Apartments, die sie instandsetzt. Sie trägt zur Ausstrahlung der zeitgenössischen Architektur bei durch ihre Ausstellungen, Messen, Konferenzen und Studienaufenthalte. 1993 wird das Bauwerk unter Denkmalschutz gestellt.



# La cité radieuse de Briey-en-Forêt

(Lorraine)



La cité radieuse de Briey est la quatrième des cinq «unités d'habitation» de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier (1887-1965). Dans l'entre-deux-guerres, répondant à des commandes privées, Le Corbusier, théoricien de l'architecture, a édifié plusieurs villas où il cherche à appliquer les principes de la «machine à habiter» : ossature sur pilotis libérant le sol, façades et plans libres par l'abandon du mur portant, toit-terrasse. Pendant la seconde guerre mondiale, il poursuit ses travaux théoriques et ses publications et travaille en particulier sur le Modulor, système de proportions s'appuyant sur les dimensions humaines. L'après-guerre lui permet d'obtenir ses premières commandes publiques, grâce à l'aide des ministres de la reconstruction qui lui proposent des projets d'urbanisme, comme à Saint-Dié, ainsi que de partenaires pour réaliser l'expérimentation de la «cité radieuse». Les unités d'habitation, pouvant regrouper plusieurs centaines de logements (à l'origine, il s'agissait de superposer les villas), utilisent les mêmes structures architecturales et les mêmes matériaux que ces villas, notamment le béton et le verre. Ces grands «paquebots», nés d'un concept radical de la modernité, cristallisent la complexité des conditions économiques, sociales et culturelles de l'Europe de l'après-guerre. Ils ont aussi pour objectif de résoudre les problèmes de la ville traditionnelle, d'harmoniser la coexistence

Texte : Conservation régionale des Monuments Historiques - Traduction : Alex Langini -  
Photos : Gilles André, Gérard Coing, Service régional de l'Inventaire, Inventaire général © A.D.A.G.P. -  
avec l'aimable autorisation de la Fondation Le Corbusier - photo intérieure de l'appartement :  
photo Rémi Villagi, exposition «Appartement témoin : les années cinquante» © Frac Lorraine -  
Edition : CHATEL «La Gazette Lorraine», avec le concours du  
Département des Affaires Internationales du Ministère de la Culture -  
Editeur responsable et contact : Direction régionale des Affaires culturelles de Lorraine,  
6, place de Chambre • F-57045 Metz cedex 1



de l'individu et de la collectivité, dans un environnement acceptable, faisant place à la lumière et à la végétation.

Les premières unités d'habitation sont construites dans des grandes villes, à Marseille (1947-1951) et à Nantes-Rezé (1953-1955), puis à Berlin. Deux éléments vont se conjuguer, qui expliquent le choix de l'implantation d'une cité radieuse dans une ville de 3.500 habitants : d'une part Briey est située au cœur du «pays-haut» à la population certes dispersée mais à forte densité en raison des activités industrielles liées aux mines de fer et à la sidérurgie ; d'autre part les relations établies entre les divers acteurs. Le Corbusier est en liaison depuis longtemps avec Philippe Serre, conseiller général de Briey et ancien député ; tous deux sont amis de Claudius Petit, ministre de la Reconstruction. Après la visite de ce dernier en 1950 à Briey, le maire de la commune, le docteur Pierre Giry, demande l'implantation d'une cité radieuse. Le Corbusier, considérant l'intérêt du site en plein cœur de la forêt de Napatant, estime qu'il a l'occasion de prouver d'une manière irréfutable la valeur de sa théorie.

En 1955, le projet est achevé et adopté par le conseil municipal. La première pierre de l'unité d'habitation est posée le 4 mars 1959 et les travaux s'achèvent en novembre 1960. Le Corbusier, architecte chef de groupe, est assisté par André Wogenscky, architecte d'opération ; l'entreprise principale est la C.E.E.M.P.T. de Levallois-Perret.

Le bâtiment est un grand immeuble, orienté nord-sud, long de 110 mètres, large de 19 mètres et haut de 51 mètres (le château d'eau culmine à 64 mètres). Visible à plus de 30 kilomètres à la ronde, la cité peut accueillir 2.000 personnes. Deux ascenseurs de 16 places desservent les 17 étages qui abritent les 6 «rues intérieures», lesquelles distribuent les 339 logements. Habilement imbriqués les uns dans les autres, les logements de 3,60 mètres de largeur ont des volumes qui se déclinent sur onze variantes ; ils sont tous munis d'une loggia. Sauf dans le cas des F1, ils offrent deux niveaux qui, par leur orientation est-ouest, leur permettent de profiter de la lumière toute la journée.

Mais le projet initial est malheureusement amputé. Aux élections municipales de 1958, les élus qui l'avaient soutenu sont battus. La nouvelle équipe, moins enthousiaste, limite

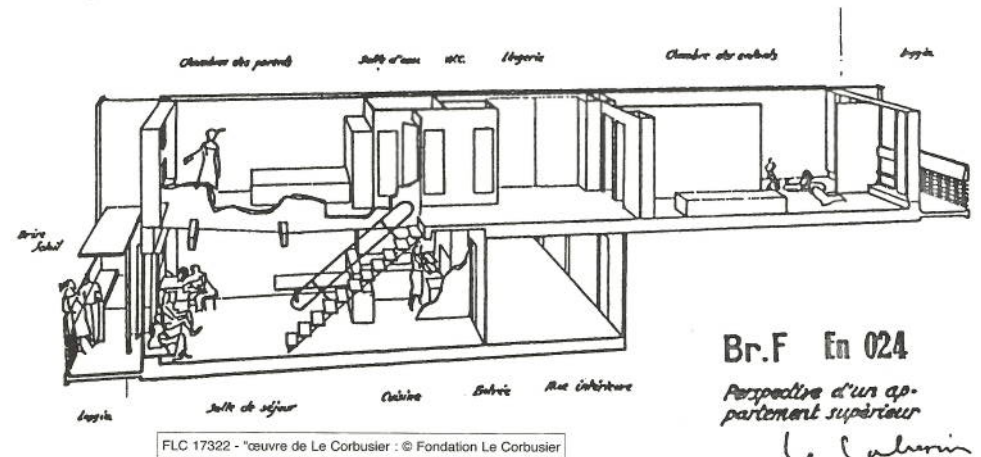
le budget et les services communs, théâtre, écoles, centre commercial, auxquels l'architecte et urbaniste Georges-Henri Pingusson devait travailler, ne sont pas réalisés. Dès lors l'unité d'habitation reste isolée, ce qui la desservira. Avec les effets de la crise dans l'industrie minière, les années soixante-dix la voient se vider inexorablement jusqu'en 1984 où elle est murée.

Commence alors une opération de sauvetage et de réhabilitation du bâtiment, soutenue par la municipalité, qui va prendre forme en 1987, année du centenaire de la naissance de Le Corbusier. Après le transfert de propriété, la cité va trouver plusieurs affectations. En 1988, y est inaugurée une école d'infirmières. En 1990, l'association «La Première Rue», née du parrainage d'une trentaine d'architectes, artistes et critiques, acquiert, avec le soutien des collectivités territoriales, 34 appartements qu'elle rénove. Ils sont l'instrument culturel et pédagogique privilégié de l'association qui a deux objectifs principaux : contribuer au rayonnement de la culture architecturale contemporaine, par des expositions, salons et conférences, et développer des programmes de recherche liés à l'enseignement des écoles d'art et d'architect-

ture en proposant notamment des séjours d'études. L'arrêté de protection au titre des monuments historiques (inscription à l'inventaire supplémentaire des façades et toitures, du portique, du hall avec son comptoir, de la première rue et de 7 de ses appartements) est pris le 26 novembre 1993. Cette mesure pérenne doit définitivement éviter à l'édifice les menaces qu'il a pu connaître ; elle aidera également à sa conservation et à sa restauration.

Die "cité radieuse" von Briey ist die vierte von fünf Wohneinheiten, die Le Corbusier (1887-1965) errichtet hat. Der Architekturtheoretiker hat vorher bereits mehrere Villen gebaut, in denen die Grundsätze der "Wohnmaschine" angewandt werden. Die Wohneinheiten, alle mit derselben Struktur und den gleichen Materialien, umfassen mehrere hundert Wohnungen. Diese großen, radikal modernen "Dampfer", sollen den ökonomischen, sozialen und kulturellen Bedingungen der Nachkriegszeit entsprechen.

Die ersten Wohneinheiten entstehen in den großen Städten : Marseille, Nantes und Berlin. Der Bau einer "cité radieuse" in der Stadt



FLC 17322 - "œuvre de Le Corbusier - © Fondation Le Corbusier"